SCT Toutelectric

FACTURE
Le 06/08/2025 **N° 995215702**
Page : 001 / 001

DUPLICATA

N° Client :	6539438
N° TVA :	FR28839816758

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOURMIEUX
46250 CAZALS
FRANCE

SCT VILLENEUVE SUR LOT
4703
Rond-Point route de Fumel
ZAC Parasol
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
Tél. : 05.53.71.04.04 Fax : 05.53.41.34.98
Votre contact : CLOSSE ARTHUR

CHEYRAL FLAVIEN
LIEU DIT CAPITOUL
46300 LE VIGAN

C 0471

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX
46250 CAZALS

Echéance : 06/08/2025
Règlement : Carte Bancaire Web.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
	Notre BL n° CL-4703-959537445-01 expédié le 06/08/2025							
	Votre commande MORIEUX Chantier n° HADOC							
	Agence: SCT VILLENEUVE SUR LOT							
0010	**ATL232523**	1425,92604		855,00000	1	U	855,00	2
	CALYPSO SPLIT TRINEO VM 200L							
	Produit non repris sauf accord avec abattement							
	D3EES14063	22,00000		22,00000	1	U	22,00	2
	DEEE CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION, BALLON, CHAU							
0020	**ATL232521**	667,06807		361,00000	1	U	361,00	2
	CALYPSO SPLIT UE INVERTER							
	D3EES11063	7,69000		7,69000	1	U	7,69	2
	DEEE POMPE A CHALEUR, CLIMATISEUR <= 40KG							
0030	**EI2AS550BTNP**	39,11772	35,20 + 14,15	21,75891	2	U	43,52	2
	SUPPORT PRE-MONTE MURAL ACIER PROF. 550MM, BT, NIVEAU, PLOTS							
0040	**ATL009243**	49,35169	28,00 + 20,00	28,42657	1	U	28,43	2
	TREPIED UNIVERS.							
	Sous Total HT BL n° CL-4703-959537445-01						***1317,64***	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors Eco Contrib	Total H.T. Eco Contrib	Total H.T.	P.F.A.		NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	1287,95	29,69	1317,64	0,00	0,00	1317,64	20,000	263,53

NET H.T.	1317,64 €
Total T.V.A.	263,53 €
Net T.T.C.	1581,17 €

En Euro FACTURE

L'éco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Payé en ligne par carte bancaire

Votre référence de contact :

Voir conditions générales de vente au verso

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société COAXEL TOULOUSAINE sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable, elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société COAXEL TOULOUSAINE jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires. La livraison s'entend ici de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.